

# FORMATIONS SYNDICALES 2017

## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA LOIRE

Validé par la CE du 12 septembre 2016

THEMES	DUREE	ORGANISATEUR ET LIEU DE STAGE	DATES	INSCRIPTION AVANT LE
<p style="text-align: center;"><b>ELECTIONS PROFESSIONNELLES ET NEGOCIATION DU PROTOCOLE D'ACCORD</b></p> <p>Permettre aux stagiaires de comprendre tous les enjeux liés à la négociation du protocole d'accord préélectoral et les implications concrètes des différentes clauses qui le composent.</p> <p><b>Candidats élus DP ou CE ou futurs candidats. Les délégués syndicaux, les permanents syndicaux mandatés.</b></p>	3 JOURS	Institut du Travail Saint-Etienne	9 AU 11 JANVIER	30 novembre 2016
<p style="text-align: center;"><b>DECOUVERTE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT</b></p> <p>Rapport des forces dans l'entreprise Les représentants du personnel, les syndiqués, les structures de la CGT FO L'histoire du mouvement syndical-Action syndicale revendicative</p> <p><b>Tout public du secteur public et privé</b></p>	5 JOURS	CFMS FO Saint-Etienne (Lieu : à préciser)	23 AU 27 JANVIER 2017	7 décembre 2016
<p style="text-align: center;"><b>ACTUALITE JURIDIQUE – LA LOI TRAVAIL</b></p> <p>Sensibiliser les stagiaires aux réformes intervenues en 2015 (<i>Loi MACRON et Loi REBSAMEN</i>) et en 2016 (<i>Loi EL KHOMRI</i>)</p> <p>Réforme de la négociation collective, la réforme des IRP, nouveaux droits pour les représentants du personnel, le compte personnel d'activité, la réforme de la justice prud'homale...</p> <p><b>Tout public ayant des notions juridiques, conseillers du salarié, défenseurs syndicaux, élus et mandatés qui sont amenés à intervenir dans des permanences juridiques.</b></p>	3 Jours	Institut du Travail Saint-Etienne	30 JANVIER AU 1 <sup>er</sup> FEVRIER	16 décembre 2016
<p style="text-align: center;"><b>CHSCT</b></p> <p>Repérer les textes, lois, décrets relatifs aux conditions de travail et au fonctionnement du CHSCT, identifier les interlocuteurs. Analyser une situation de travail, un accident de travail, un risque professionnel. Proposer des solutions, rédiger un PV, un ordre du jour...</p> <p><b>Membres élus au CHSCT – secteur privé</b></p>	3 JOURS	FO - UD Bourse du travail Saint-Etienne	1 AU 3 FEVRIER 2017	16 décembre 2016
<p style="text-align: center;"><b>NEGOCIER</b></p> <p>Documentation, stratégies, délégation, écoute, argumentation, suivi, communication</p> <p><b>Délégués syndicaux – Secrétaires de syndicat – Militants siégeant en CTP – Tout public du secteur public et privé</b></p>	3 JOURS	CFMS FO Saint-Etienne (Lieu : à préciser)	7 AU 9 FEVRIER 2017	30 décembre 2016

# FORMATIONS SYNDICALES 2017

## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA LOIRE

Validé par la CE du 12 septembre 2016

<p style="text-align: center;"><b>ANIMATION ET GESTION DU COMITE D'ENTREPRISE SECRETARIAT ET TRESORERIE</b></p> <p>Permettre aux stagiaires de comprendre quels sont les rôles de ces deux mandats d'élus du CE. Comprendre quelles sont les possibilités d'un CE dans le cadre de ses activités sociales et culturelles</p> <p style="text-align: center;"><b>Secrétaire, trésorier, tout élu du Comité d'Entreprise</b></p>	3 JOURS	<b>Institut du Travail Saint-Etienne</b>	<b>13 AU 15 FEVRIER 2017</b>	<b>30 décembre 2016</b>
<p style="text-align: center;"><b>SE DEVELOPPER</b></p> <p>La syndicalisation : succès et/ou difficultés rencontrées – analyse - élaboration Mise en œuvre d'un plan de développement du syndicat : _fixation des objectifs.</p> <p><b>L'union départementale choisira 2 ou 4 sections syndicales représentées chacune par 2 ou 4 militants participant au stage (dont le secrétaire du syndicat). Avoir impérativement effectué la session Découverte FO.</b></p>	5 JOURS	<b>CFMS FO Saint-Etienne (Lieu : à préciser)</b>	<b>13 AU 17 MARS 2017 (à confirmer)</b>	<b>31 janvier 2017</b>
<p style="text-align: center;"><b>CHSCT</b></p> <p>Repérer les textes, lois, décrets relatifs aux conditions de travail et au fonctionnement du CHSCT, identifier les interlocuteurs. Analyser une situation de travail, un accident de travail, un risque professionnel. Proposer des solutions, rédiger un PV, un ordre du jour...</p> <p style="text-align: center;"><b>Membres élus au CHSCT - secteur public</b></p>	3 JOURS	<b>FO - UD Bourse du travail Saint-Etienne</b>	<b>11 AU 13 AVRIL 2017</b>	<b>17 février 2016</b>
<p style="text-align: center;"><b>STAGE ECONOMIQUE</b></p> <p>Thème proposé (à confirmer) : les nouvelles formes de travail (digitalisation, numérisation, robotique, uberisation, économie sociale et solidaire, économie circulaire...) et leur influence sur les métiers de demain.</p>	2 JOURS	<b>Institut du Travail Saint-Etienne</b>	<b>4 ET 5 MAI 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>
<p style="text-align: center;"><b>COMMUNICATION ORALE</b></p> <p>Objectif : Optimiser et développer les facultés d'expression orale dans le contexte syndical. Les participants seront acteurs de leur apprentissage par le biais de mises en situation suivies de débriefings personnels et émotionnels</p> <p style="text-align: center;"><b>Militants ayant une expérience syndicale confirmée</b></p>	3 JOURS	<b>CFMS FO Saint-Etienne</b>	<b>10 AU 12 MAI 2017</b>	<b>31 mars 2017</b>

# FORMATIONS SYNDICALES 2017

## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA LOIRE

Validé par la CE du 12 septembre 2016

<p style="text-align: center;"><b>CONSEILLERS PRUD'HOMMES</b></p> <p>Présentation et rôle du Conseil de Prud'hommes, de la procédure Cas pratiques sur les principaux litiges rencontrés notamment la rupture du contrat de travail Droits et obligations des conseillers <b>Candidats au mandat Prud'homme</b> <i>Ne concerne pas les personnes ayant déjà exercé ce mandat.</i></p>	3 JOURS	Institut du Travail Saint-Etienne	22 AU 24 MAI 2017	8 avril 2017
<p style="text-align: center;"><b>CONNAITRE SES DROITS – NIVEAU 1</b></p> <p>Faire appliquer la Convention Collective et le code du travail dans l'activité quotidienne du syndicat Représentativité et méthode de calcul aux élections professionnelles <b>Délégués du personnel, élus CHSCT-Fonction publique dans le cadre des contrats de droit privé</b></p>	5 JOURS	CFMS FO Saint-Etienne (Lieu : à préciser)	29 MAI AU 2 JUN 2017	14 avril 2017
<p style="text-align: center;"><b>SANTÉ AU TRAVAIL</b></p> <p>La santé dans le cadre de la relation de travail. Thème abordé au travers du regard de différents acteurs : juriste, médecin du travail, ingénieur prévention Carsat...</p> <p style="text-align: center;"><b>Tout public</b></p>	5 JOURS	Institut du Travail Saint-Etienne	12 AU 16 JUIN 2017	31 avril 2017
<p style="text-align: center;"><b>COMMUNICATION ET NOUVELLES TECHNOLOGIES</b></p> <p>Montrer que nous sommes passés d'un internet figé à un internet participatif avec les WEB 2.0. Se familiariser avec la recherche d'informations sur les sites juridiques et syndicaux Réseaux sociaux, twitter : la communication rapide Utilisation des NTIC face à la relation du travail <b>Tout syndiqué ayant une certaine maîtrise de l'outil informatique</b></p>	4 JOURS	Institut du Travail Saint-Etienne	19 AU 22 JUIN 2017	5 mai 2017
<p style="text-align: center;"><b>DECOUVERTE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT</b></p> <p>Rapport des forces dans l'entreprise Les représentants du personnel, les syndiqués, les structures de la CGT FO L'histoire du mouvement syndical-Action syndicale revendicative <b>Tout public du secteur public et privé</b></p>	5 JOURS	CFMS FO (Lieu : à préciser)	26 AU 30 JUIN 2017	12 mai 2017

# FORMATIONS SYNDICALES 2017

## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA LOIRE

Validé par la CE du 12 septembre 2016

<p style="text-align: center;"><b>PRISE DE PAROLE EN PUBLIC ET PRISE DE NOTES</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Stage en 2 sessions de 2 jours chacune</u></b></p> <p>Prendre la parole avec plus de facilité et de spontanéité, savoir informer, expliquer, argumenter. Savoir prendre des notes. Communication et expression orale Expression verbale et non verbale Développer une argumentation</p> <p style="text-align: center;"><b>Tout public</b></p>	4 JOURS	Institut du Travail Saint-Etienne	11-12 SEPTEMBRE ET 2-3 OCTOBRE 2017	28 juillet 2017
<p style="text-align: center;"><b>DELEGUES DU PERSONNEL ET DELEGUE SYNDICAL</b></p> <p>Rôle, fonction, statut du délégué syndical et du délégué du personnel. Permettre aux stagiaires d'appréhender les missions respectives de ces deux institutions ainsi que les moyens dont elles disposent.</p> <p style="text-align: center;"><b>Nouveaux élus DP et DS voire futurs candidats aux élections.</b></p>	3 JOURS	Institut du Travail Saint-Etienne	16 AU 18 OCTOBRE 2017	1 <sup>er</sup> septembre 2017
<p style="text-align: center;"><b>CONNAITRE SES DROITS – NIVEAU 2</b></p> <p>Cette formation est à destination des militants souhaitant se former pour conseiller et orienter les syndicats au sein des UD et UL afin de faire respecter les droits individuels et collectifs des salariés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Avoir effectué les stages : Connaître ses droits – Niv. 1 et Découverte FO</b></li> <li>- <b>Assumer ou s'apprêter à assumer un mandat de l'UD</b></li> </ul>	5 JOURS	CFMS FO Saint-Etienne	23 AU 27 OCTOBRE 2017	8 septembre 2017
<p style="text-align: center;"><b>RETRAITES</b></p> <p>Historique et philosophie des systèmes de retraite. Aspect pratique dans les secteurs public et privé. (Quand partir, calcul du montant, formalités, travailler après ?...)</p> <p style="text-align: center;"><b>Tout public du secteur public et privé</b></p>	3 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	13 AU 15 NOVEMBRE 2017	29 septembre 2017
<p style="text-align: center;"><b>DECOUVERTE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT</b></p> <p>Rapport des forces dans l'entreprise Les représentants du personnel, les syndiqués, les structures de la CGT FO L'histoire du mouvement syndical-Action syndicale revendicative</p> <p style="text-align: center;"><b>Tout public du secteur public et privé</b></p>	5 JOURS	CFMS FO Saint-Etienne (Lieu : à préciser)	27 NOVEMBRE AU 1 <sup>er</sup> DECEMBRE 2017	8 octobre 2017

**Chaque salarié peut prétendre à 12 jours de formation syndicale par an**

**L'employeur doit être informé de la demande au moins 30 jours avant le début du stage.**

**Les éventuelles pertes de salaire net sur les stages ci-dessus sont intégralement prises en charge par FORCE OUVRIERE**